



Le Guide des aides en Nouvelle-Aquitaine

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Référencement d'offres d'accompagnement RSE

Publics concernés

- #Association
- #Collectivité territoriale
- #Établissement public
- #Organisme de formation

Domaines secondaires

- [#Environnement](#)
- [#Économies d'énergie](#)
- [#Énergies renouvelables](#)
- [#Climat](#)
- [#Déchets](#)
- [#Économie circulaire](#)
- [#Biodiversité](#)
- [#Littoral](#)
- [#Innovation](#)
- [#Formation professionnelle](#)
- [#Performance et compétitivité](#)
- [#Filières](#)
- [#ESS](#)

Dans le cadre de la feuille de route Néo Terra et des éco-socio-conditionnalités des aides, la Région Nouvelle-Aquitaine lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour référencer des offres d'accompagnement "RSE" pour renforcer la durabilité et la résilience des entreprises, en priorité les Très Petites Entreprises (TPE), les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des associations exerçant une activité économique.

Objectif

Le référencement (sélection d'offres d'accompagnement) atteste de la conformité aux exigences et priorités régionales, et constitue une recommandation pour les entreprises et associations à activité économique. La Région Nouvelle-Aquitaine agit donc comme tiers de confiance auprès des TPE et des PME. Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Pour les entreprises : simplifier l'accès à des démarches RSE crédibles, accélérer leur engagement, renforcer leur alignement avec les exigences des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) de leurs parties prenantes (clients, partenaires financiers...)
- Pour les organisations porteuses d'offres d'accompagnement : renforcer leur visibilité et leur crédibilité à l'échelle régionale, se positionner comme partenaires de la Région et devenir contributeurs de la charte Néo Terra
- Pour la Région Nouvelle-Aquitaine : renforcer le caractère opérationnel de la feuille de route Néo Terra et des éco-socio-conditionnalités, enrichir le parcours des entreprises aidées, mieux intégrer les enjeux territoriaux et sectoriels dans les démarches RSE

Calendrier

L'appel à Manifestation d'intérêts est lancé le 3 février 2026 et restera ouvert jusqu'au 31 mars 2027.

L'Appel à manifestations d'intérêt prévoit deux vagues de dépôt de dossiers de candidature :

- Première vague le 30 avril 2026
- Deuxième vague le 30 septembre 2026

La phase de sélection est d'une durée indicative de trois mois.

Bénéficiaire

Sont éligibles les organisations agissant en Nouvelle-Aquitaine, sans obligation de siège sur le territoire :

- Organisations représentatives d'entreprises : fédération professionnelle, cluster, technopole, pôle de compétitivité, clubs d'entreprises.
- Associations œuvrant à l'amélioration sociale/sociétale/environnementale
- Établissements publics
- Collectivités territoriales

Les candidatures d'offres d'accompagnement exclusivement dédiés aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie agro-alimentaire sont exclues.

Montant

Le référencement ne s'accompagne pas d'un soutien financier aux offres d'accompagnement.

Critères de sélection

Pour être considérées comme éligibles, les offres d'accompagnement doivent répondre aux critères suivants :

- Les offres doivent proposer des parcours intégrés combinant plusieurs types d'accompagnement (par exemple : diagnostic, conseil, formation, boîte à outils, échanges entre pairs, etc.). Ces parcours doivent s'inscrire dans une approche globale, visant à favoriser le passage à l'action des entreprises et leur engagement dans la durée, afin de structurer une trajectoire de résilience et de durabilité.

- Les offres doivent obligatoirement comporter une dimension collective, en rassemblant un groupe d'entreprises ou d'acteurs socio-économiques partageant des objectifs ou problématiques communs.
- Les offres peuvent s'adresser à des bénéficiaires présentant tous les niveaux de maturité en matière de RSE.
- Les offres d'accompagnement ciblent en priorité les TPE et les PME ou des associations ayant une activité économique.
- Les offres d'accompagnement peuvent mobiliser tout type de cofinancement public et privé y compris un cofinancement de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Pour être réputées éligibles, les offres d'accompagnement devront adresser prioritairement une ou plusieurs thématiques suivantes :

- Stratégies globales de durabilité / RSE
- Risques
- Achats responsables
- Durabilité et modèle économique
- Responsabilité territoriale de l'entreprise
- Gouvernance et partage de la valeur

La Région Nouvelle-Aquitaine a fixé quatre familles de critères de sélection déclinées en sous-critères. Chaque famille de critères est déclinée en exigences et en modes de preuves. L'évaluation des candidatures fait l'objet d'une notation sur chaque critère et sous-critère en fonction de la conformité aux exigences et du niveau de preuve apporté.

Les candidatures sont évaluées sur un barème de 100 points.

- Crédibilité et robustesse des labels (30%)
- Accessibilité tarifaire et territoriale (20%)
- Contribution à Néo Terra (30%)
- Résultats et Impacts (20%)

Pour être référencée, une candidature devra avoir obtenue une note égale ou supérieure à 70/100.

Comment faire ma demande ?

Après avoir consulté l'ensemble des documents à télécharger (cahier des charges, dossier de candidature, référentiel RSE contribuant à Néo Terra et référentiel d'évaluation), il est conseillé au candidat de participer à l'un des deux webinaires d'information programmés :

Le 5 mars 2026 à 14h

ou

Le 10 mars 2026 à 14h

Lien d'inscription au webinaire :

[Formulaire d'inscription au webinaire de présentation à l'A.M.I. RSE DEDIE AUX OFFRES - Remplir le formulaire](#)

Une prise de contact directe avec l'équipe en charge de ce dispositif est possible via l'adresse mail générique : rse@nouvelle-aquitaine.fr

Le dossier de candidature est à télécharger et à renvoyer complété par mail à l'adresse suivante : rse@nouvelle-aquitaine.fr

Correspondants

- **Direction de la performance industrielle**

[06 30 75 68 84](tel:0630756884)